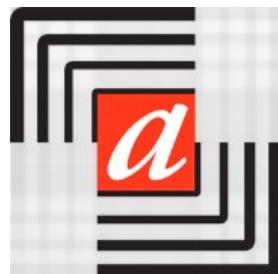


BE-A0523_724863_807983_FRE

Inventaire des archives de la commune de Vieux-Waleffe



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:	5
Consultation et utilisation	6
Conditions d'accès	6
Conditions de reproduction	6
Instruments de recherche	6
Histoire du producteur et des archives	7
Producteur d'archives	7
Nom	7
Historique	7
Compétences et activités	8
Organisation	9
Archives	9
Historique	9
Acquisition	10
Contenu et structure	11
Contenu	11
Conseil communal et Collège des bourgmestre et échevins	11
Finances et fiscalité	11
Patrimoine	12
État civil	12
Population	12
Élections	13
Affaires militaires	13
Travaux publics	14
Enseignement	14
Bienfaisance ou assistance publique	14
Culte	15
Langues et écriture des documents	15
Sélections et éliminations	15
Accroissements / compléments	15
Mode de classement	16
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS	19
I. Généralités	19
A. Conseil communal	19
2 - 4 Registres des ordres du jour. 1895-1924, 1946-1976	19
B. Collège des bourgmestre et échevins	19
C. Répertoire des actes	19
D. Correspondance générale	19
8 - 13 Registres-indicateurs de la correspondance. 1923-1951, 1954-1976	19
E. États généraux, enquêtes et statistiques générales	20
II. Organisation et personnel	21
A. Fusion	21
B. Archives	21
C. Personnel des services	21
1. Statut du personnel, traitements et autres règlements	21
2. Dossiers du personnel administratif et technique	21
19 - 20 Dossiers individuels des receveurs communaux. 1933-1956	21
3. Dossiers du personnel ouvrier	21

4. Dossiers du personnel de police.....	22
5. Dossiers du personnel enseignant.....	22
26 - 29 Dossiers individuels. 1905-1976.....	22
III. Patrimoine.....	23
IV. Finances et fiscalité.....	24
A. Comptabilité du secrétariat.....	24
37 - 40 Budgets annuels. 1941-1947, 1950-1977.....	24
B. Comptabilité du receveur.....	24
1. Registres de comptabilité.....	24
44 - 78 Grands-livres des recettes et dépenses. 1954-1976.....	24
44 - 57 Dépenses. 1954-1960, 1964, 1968-1973.....	24
58 - 78 Recettes. 1954-1963, 1965-1976.....	25
2. Comptes et pièces justificatives.....	27
79 - 83 Comptes annuels. 1937-1959, 1963-1969, 1974-1975.....	27
84 - 102 Pièces justificatives aux comptes. 1955-1958, 1960-1962, 1964-1968, 1970-1976.....	27
3. Entrée en fonction du receveur.....	28
C. Impositions et taxes.....	28
V. État civil.....	30
VI. Population.....	31
A. Registres et mouvements de la population.....	31
109 - 118 Registres de la population. 1847-1980.....	31
120 - 121 Registres des sorties. 1921-1976.....	31
B. Recensements et autres états de la population.....	32
123 - 128 Statistiques des mouvements de la population et de l'état civil. 1926, 1928, 1933, 1935-1940, 1942, 1944-1976.....	32
129 - 130 Dossiers relatifs aux recensements de la population. 1961, 1970.....	32
C. Cartes d'identité et permis de conduire.....	32
D. Étrangers.....	32
134 - 135 Registres des étrangers. 1938-1963.....	33
VII. Élections.....	34
A. Listes électorales et listes dérivées.....	34
143 - 155 Listes des électeurs généraux, provinciaux et communaux. 1948-1949, 1954-1972, 1976-1978.....	34
B. Révision des listes électorales.....	35
157 - 158 Registres des réclamations électorales. 1899-1932, 1912-1931.....	35
159 - 164 Listes des électeurs communaux, provinciaux et communaux produites dans le cadre de révisions. 1931, 1937, 1945, 1951, 1971, 1973.....	35
C. Dossiers des élections.....	35
VIII. Affaires militaires et guerres.....	36
A. Service militaire.....	36
*** - ***. Dossiers relatifs aux levées de milice. 1939, 1941, 1943, 1945-1976.....	36
B. Guerres et conséquences.....	38
IX. Police.....	39
X. Santé publique.....	40
A. Exécution des tâches communales.....	40
1. Lutte contre les maladies épidémiques.....	40
2. Surveillance sanitaire, sécurité et hygiène de l'agriculture et de la sylviculture, de l'industrie, des métiers et du commerce.....	40
206 - 207 Dossiers relatifs aux déclarations de foyers de maladies animales. 1951-1953.....	40

3. Contrôle des établissements dangereux, insalubres et incommodes.....	41
210 - 215 Dossiers relatifs aux autorisations d'établir et exploiter des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. 1951-1976.....	41
XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme.....	42
A. Travaux aux bâtiments de culte.....	42
217 - 218 Dossiers relatifs aux travaux de toitures. 1924-1926, 1956-1957....	42
B. Travaux et inspection de la voirie (y compris les ponts, les quais).....	42
221 - 222 Dossiers relatifs aux travaux d'amélioration. 1940-1948, 1966-1975.	
.....	42
224 - 225 Budgets pour l'entretien des chemins de grande communication. 1953-1959.....	42
226 - 229 Dossiers relatifs aux travaux de réfection. 1955-1958, 1960-1962, 1968-1973.....	43
C. Travaux et inspection des cours d'eau.....	43
D. Services d'utilité publique.....	43
1. Distribution d'eau.....	43
2. Distribution d'électricité.....	43
3. Éclairage public.....	44
4. Téléphone.....	44
5. Télévision.....	44
6. Transports en commun.....	44
XII. Enseignement.....	45
XIII. Économie.....	46
249 - 251 Dossiers relatifs aux travaux de remembrement des chemins. 1973-1974.....	46
XIV. Affaires sociales.....	47
XV. Tutelle sur la Commission d'assistance publique.....	48
A. Généralités.....	48
255 - 256 Registres des ordres du jour. 1937-1967.....	48
B. Personnel.....	48
C. Patrimoine.....	48
D. Finances.....	48
262 - 265 Budgets annuels. 1945, 1950, 1953-1977.....	48
266 - 269 Comptes annuels. 1938, 1950-1975.....	49
E. Exécution des tâches.....	49
XVI. Relations avec la Fabrique d'église.....	50
A. Généralités.....	50
B. Personnel.....	50
C. Patrimoine.....	50
D. Finances.....	50
281 - 288 Budgets annuels. 1889-1903, 1906-1907, 1909-1910, 1913-1914, 1931-1976.....	50
289 - 297 Comptes annuels. 1879, 1899-1902, 1929, 1932-1933, 1937-1975.	
.....	51

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Commune Vieux-Waleffe. Dépôt 2024

Période:
1847 - 1980

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.8485

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 311.00
- Etendue inventoriée: 4.11 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives (hormis les registres de la population, des étrangers et de l'état civil) de moins de 30 ans ou de plus de 30 ans mais non librement communicables en raison de restrictions légales liées par exemple à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel sont communicables moyennant une autorisation du Collège communal. Les archives de plus de 30 ans et sans restriction légale sont librement communicables. Les archives de plus de 100 ans sont réputées ne plus contenir de données à caractère personnel sur des personnes vivantes et sont donc librement communicables.

Pour les registres de la population et les registres des étrangers clos depuis moins de 120 ans, seuls des extraits, des certificats ou des listes de personnes peuvent éventuellement être délivrées moyennant une autorisation écrite du Collège communal. Les registres clos depuis plus de 120 ans sont communicables à des fins généalogiques ou historiques ou d'autres fins scientifiques.

Pour plus d'information, veuillez consulter le portail www.arch.be.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans. Pour les registres de moins de 120 ans, une autorisation du Collège communal est nécessaire.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Le présent inventaire remplace l'inventaire P1/105 : *Vieux-Waleffe*, dans TELLIER E. et BAUWENS P., *Inventaire des archives communales déposées aux Archives de l'État à Huy*, t. 1, Bruxelles, 1968, p. 56.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commune de Vieux-Waleffe

HISTORIQUE

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1er octobre 1795), instaure des "municipalités de canton". Entre 1795 et 1800, Vieux-Waleffe dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Bodegnée, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Vieux-Waleffe devient une commune à part entière. En 1802, elle est intégrée dans le canton de justice de paix de Bodegnée, puis de Jehay-Bodegnée à partir de 1822¹.

La commune fait partie du département de l'Ourthe (1795-1814), puis de la province de Liège. Elle fait également partie des arrondissements administratif et judiciaire de Huy. Vieux-Waleffe relève par ailleurs du canton de milice de Bodegnée à partir de 1817, de Jehay-Bodegnée à partir de 1822, de Vaux-et-Borset à partir de 1870, de Chapon-Seraing à partir de 1884 et à nouveau de Jehay-Bodegnée à partir de 1913².

Le village vit essentiellement de l'agriculture. On y cultive les céréales, les betteraves sucrières et la pomme de terre. L'église, dédiée à Saint-Lambert, est un bâtiment de style néogothique datant de 1872. En face du château de Vieux-Waleffe, une ferme en carré date de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le village abrite également la chapelle de Bonsecours, reconstruite au XVIII^e siècle³.

La commune compte 201 habitants en 1806, 322 en 1846, 405 en 1910, 234 en 1961 et 192 en 1976⁴.

Le 1er janvier 1977, la commune de Vieux-Waleffe est fusionnée avec les communes de Fize-Fontaine, Vaux-et-Borset, Villers-le-Bouillet et Warnant-Dreye pour former l'actuelle commune de Villers-le-Bouillet.

La fusion forme une entité de 4.202 habitants pour 3.867 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédent l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites : "En fusionnant ces communes résidentielles, elles seront mieux à même de

¹ VRIELINCK S., *De territoriale indeling van België (1795-1963)*, Louvain, 2000, 3 volumes.

² Idem.

³ *Histoire et patrimoine des communes de Belgique, Province de Liège*, Bruxelles, 2011, p. 508.

⁴ HASQUIN H., *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. 2, Bruxelles, 1980, p. 1531.

rendre aux populations concernées les services exigés par les conditions de vie moderne. Le zoning industriel de Villers-le-Bouillet pourra, en se développant, assurer l'emploi de la main-d'œuvre locale et fournir un support économique tant à la nouvelle entité qu'à la région hutoise" ⁵.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

"Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des travaux de réparation ou de reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du culte religieux ⁶".

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constatment adaptée, certains de ses articles

5 Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, Moniteur belge, 25 septembre 1975.

6 Pasinomie, 1re série, t. 1er, Lois françaises, Bruxelles, 1833, p. 66.

demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police.

Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire.

ARCHIVES

HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : "Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt". Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative aux archives place les archives des communes sous la surveillance de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués. Elles ne peuvent être détruites sans que la commune n'ait obtenu l'autorisation de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués.

La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc sur les dossiers centraux des communes de Vieux-Waleffe et de Villers-le-Bouillet, produits par les Archives de l'État.

Par une lettre du 5 janvier 1967 à l'Archiviste général du Royaume, on apprend que l'ensemble des archives historiques n'ayant plus d'utilité administrative ont été déposées aux Archives de l'État à Huy⁷. Ces archives, ayant fait l'objet d'un

⁷ ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE (AÉL), Dossiers centraux, dossier " Commune de Vieux-Waleffe ".

premier inventaire, ont été réintégrées dans le présent inventaire⁸. Le 19 avril 1990, Pierre Bauwens, archiviste aux Archives de l'État à Huy se rend à la commune de Villers-le-Bouillet. Dans son rapport, il mentionne que les registres de l'état civil sont conservés à l'administration communale sur des armoires métalliques tandis que les registres aux délibérations et les registres de la population sont placés dans des armoires en bois. Le reste des archives est entreposé dans un local communal situé rue de Waremme 42. Les documents y sont conservés dans des étagères métalliques et le secrétaire communal en a la charge "quand il en a le temps". La majorité des documents est classé dans des boites à archives, mais certaines archives sont placées à même le sol. Les locaux sont secs, mais non chauffés. L'état général y est considéré comme bon⁹.

En vue de valoriser son patrimoine communal et de garantir sa pérennité, la commune a signé, en date du 17 mai 2019, une convention de partenariat avec les Archives de l'État. Celle-ci charge l'équipe du projet "Archives locales de Wallonie" de préparer le dépôt des fonds communaux antérieurs à la fusion en procédant à un tri et en rédigeant les inventaires. C'est également dans le cadre de cette collaboration que des archives postérieures à 1976 sans plus d'utilité administrative ou juridique et sans intérêt historique ont été éliminées en parfaite concertation avec les différents services communaux et avec l'autorisation de l'archiviste général du Royaume.

ACQUISITION

Les archives de la commune de Vieux-Waleffe ont fait l'objet d'un premier dépôt aux Archives de l'État à Huy le 4 janvier 1967. Un second dépôt a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Liège le 16 janvier 2025 sous le n° 2025/3.

⁸ Vieux-Waleffe, dans TELLIER E. et BAUWENS P., Inventaire des archives communales déposées aux Archives de l'État à Huy, t. 1, Bruxelles, 1968, p. 56.

⁹ AÉL, Dossiers centraux, dossier " Commune de Villers-le-Bouillet " ; BAUWENS P., Les archives des communes et des CPAS de l'arrondissement judiciaire de Huy. Rapport d'inspection, Bruxelles, 1996, p. 25-27 (Miscellanea Archivistica Studia, 82).

Contenu et structure

CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune de Vieux-Waleffe entre 1847 et 1980. On note la présence d'un registre aux délibérations du Conseil communal (n° 1), de registres des sorties (n° 120 et 121), d'un registre des entrées (n° 122), de documents relatifs aux recensements de la population (n° 129 et 130), de registres des étrangers (n° 134 et 135), de documents relatifs aux étrangers (n° 133 et 136 à 142), d'un registre-matricule aux livrets d'ouvriers (n° 252) et de rapports annuels de la Commission d'assistance publique (n° 257). Le fonds contient également les registres de population ouverts en 1847 et continués jusqu'en 1980.

Procédons par grandes séries d'archives :

CONSEIL COMMUNAL ET COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

On appelle Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal la réunion des bourgmestre et échevins chargés de l'administration de chaque commune. Le bourgmestre et les échevins, agissant ensemble et indivisément, procèdent par voie de délibération. Ils constituent un corps délibérant du pouvoir exécutif et non pas un pouvoir délibérant législatif, tel que l'est le Conseil communal. Les actes posés par le Collège ne font généralement qu'administrer, exécuter ou appliquer les lois et règlements à des cas particuliers ou à des individus déterminés, sauf le droit de règlementation résultant d'une délégation. Toutes les décisions importantes prises par le Collège et les délibérations du Conseil sont consignées dans deux séries de registres. Ces registres aux délibérations permettent normalement de suivre l'évolution de la politique locale et la gestion des affaires communales, depuis les premières années du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par législature, permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des

finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un couteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

ÉTAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès intervenus sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque recensement décennal, rendent compte de la composition de chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès. Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres

servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc.

Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire).

La tenue des registres de population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1er de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

ÉLECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux. L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats

miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement conservés, mais il faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIXe et XXe siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'élèviers sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIXe siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

CULTE

Sous Napoléon Bonaparte, la vie religieuse est réorganisée sur des bases nouvelles. L'Église catholique occupe alors une place prépondérante. Elle bénéficie en priorité des mesures prises par l'empereur visant à restituer aux paroisses tout ou une partie des biens qu'elles possédaient avant la Révolution et d'en assurer la gestion rationnelle. Des institutions publiques, connues sous le nom de fabriques d'églises, sont instituées par un décret du 30 décembre 1809, afin de prendre en charge l'organisation matérielle du culte. Si la majorité des églises appartient à la commune, qui en assure la restauration et l'entretien, les fabriciens se chargent d'administrer les biens propres de la paroisse. Ils se chargent également de subvenir aux frais du culte tels que le luminaire ou une partie du mobilier et de l'aménagement intérieur. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des fabriques d'églises et en contrôlent l'essentiel des dépenses. Quant aux ministres du culte, ils sont payés directement par l'État, mais reçoivent parfois un supplément de traitement de la commune et entretiennent avec les autorités municipales des relations étroites, qui reflètent généralement fort bien l'évolution des rapports complexes entre l'Église et l'État aux XIXe et XXe siècles.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Toutes les pièces sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :

MARÉCHAL G., Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations, t. 1 : État civil, population, milice, finances. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988. *Miscellanea Archivistica Studia*, 1.
MARÉCHAL G., Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005. *Miscellanea Archivistica Manuale*, 52 et 53.

ACCROISSEMENTS / COMPLÉMENTS

Le fonds est clos et la plupart des documents sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les permis d'urbanisme, les registres de l'état civil et l'atlas des cours d'eau non navigables ni flottables. Ce dernier document est du reste désormais consultable sur le Géoportail de la Wallonie, <http://geoportail.wallonie.be>. L'absence de dépôt s'explique, d'une part, par l'utilité administrative pour les services communaux et, d'autre part,

par l'existence d'un double de l'état civil (exemplaire produit par le greffe du tribunal de première instance) aux Archives de l'État et des permis de bâtir (exemplaire venant de l'Administration de l'Urbanisme) à la Région wallonne.

MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classement décimal national (CDN). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes :

- Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué à posteriori est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif ¹⁰. Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude.
- Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.
- Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement. Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne ¹¹. Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

- I. Généralités
- II. Organisation et personnel
- III. Patrimoine
- IV. Finances et fiscalité
- V. État civil
- VI. Population
- VII. Élections
- VIII. Affaires militaires et guerres
- IX. Ordre et sécurité publics
- X. Santé publique
- XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et

¹⁰ En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou a posteriori, lors de leur " archivage ", par une personne étrangère au service.

¹¹ GADEYNE G., Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 - ca 1977), Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

urbanisme

XII. Enseignement

XIII. Culture, sports et divertissements

XIV. Vie économique

XV. Affaires sociales et réglementation du travail

XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique

XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été classées dans l'ordre chronologique.

Description des séries et des éléments

I. GÉNÉRALITÉS

A. CONSEIL COMMUNAL

- 1 Registre aux délibérations. 14 novembre 1850 - 7 mars 1884. 1 volume
- 2 2 - 4 REGISTRES DES ORDRES DU JOUR. 1895-1924, 1946-1976. 31 octobre 1895 - 3 février 1924. 1 volume
- 3 29 janvier 1946 - 4 juillet 1967. 1 cahier
- 4 29 novembre 1967 - 3 décembre 1976. 1 cahier
- 5 Rapports sur l'administration et la situation des affaires de la commune. 1951-1962. 1 chemise

B. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

- 6 Registre des ordres du jour. 13 mars 1949 - 18 janvier 1952. 1 cahier

C. RÉPERTOIRE DES ACTES

- 7 Répertoire des actes. 1889-1921. 1 cahier

D. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

- 8 - 13 REGISTRES-INDICATEURS DE LA CORRESPONDANCE. 1923-1951, 1954-1976. 1er janvier 1923 - 31 mai 1936. 1 volume
- 9 4 janvier 1936 - 29 août 1941. 1 volume
- 10 6 septembre 1941 - 6 février 1948. 1 volume

- 11 1er janvier 1948 - 30 avril 1951. 1 volume
- 12 3 mai 1954 - 24 avril 1971. 1 volume
- 13 10 mai 1971 - 31 décembre 1976. 1 volume
- 14 *E. ÉTATS GÉNÉRAUX, ENQUÊTES ET STATISTIQUES GÉNÉRALES*
Fiche de renseignements relative à la commune. [ca 1960-1976]. 1 pièce

II. ORGANISATION ET PERSONNEL

A. FUSION

- 15 Dossier relatif à la fusion des communes. 1972-1975. 1 chemise

B. ARCHIVES

- 16 Liste des archives déposées aux Archives de l'État à Huy. 4 janvier 1967. 1 pièce

C. PERSONNEL DES SERVICES

1. STATUT DU PERSONNEL, TRAITEMENTS ET AUTRES RÈGLEMENTS

- 17 Dossier relatif aux pensions. 1954-1971. 1 chemise

2. DOSSIERS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

- 18 Lettre du commissaire d'arrondissement et expédition d'un arrêté de la Députation permanente relatives à la nomination d'Alfred Lecoq en tant que receveur communal. 1894. 2 pièces

19 - 20 DOSSIERS INDIVIDUELS DES RECEVEURS COMMUNAUX.

- 19 1933-1956.
Jules Dohen. 1933-1956. 1 chemise

- 20 Joseph Coëme. 1951. 1 chemise

- 21 Dossier relatif aux traitements et nominations des secrétaires communaux. 1952-1963. 1 chemise

- 22 Dossier individuel d'Oscar Framerie, secrétaire communal. 1963-1973. 1 chemise

3. DOSSIERS DU PERSONNEL OUVRIER

- 23 Dossier relatif au traitement des cantonniers du chemin de grande communication n° 10. 1961-1976.

-
- 1 chemise
4. DOSSIERS DU PERSONNEL DE POLICE
- 24 Dossier relatif aux nominations et traitements des gardes champêtres. 1915-1952. 1 chemise
- 25 Dossier individuel de Fernand Jacquemin, garde champêtre. 1954-1971. 1 chemise
5. DOSSIERS DU PERSONNEL ENSEIGNANT
- 26 - 29 DOSSIERS INDIVIDUELS. 1905-1976.
- 26 Eudore Fiasse, professeure à l'école pour adultes. 1905-1959. 1 chemise
- 27 Lucie Siane-Paquot, maîtresse de couture. 1955-1976. 1 chemise
- 28 Justin Humblet, instituteur communal. 1965-1966. 1 chemise
- 29 Norbert Hellas, instituteur communal. 1965-1974. 1 chemise
- 30 Dossier relatif aux nominations et pensions. 1953-1974. 1 chemise
- 31 Dossier relatif aux suppléments de traitement. 1955-1971. 1 chemise
- 32 Relevés nominatifs pour la Caisse des veuves et orphelins (CVO). 1965-1976. 1 chemise

III. PATRIMOINE

- 33 Croquis d'arpentage. 1851-1855. 1 chemise
- 34 États des parcelles à expertiser. 1868-1879. 1 chemise
- 35 États des loyers, fermages, rentes et intérêts de capitaux. 1906, 1911. 1 chemise
- 36 Dossier relatif à l'acquisition de la parcelle cadastrée section B, n° 818A appartenant à Albert Vannesse et Nelly Manshoven, pour agrandir le dépôt communal d'immondices. 1967-1968. 1 chemise

IV. FINANCES ET FISCALITÉ

A. COMPTABILITÉ DU SECRÉTARIAT

	37 - 40 BUDGETS ANNUELS. 1941-1947, 1950-1977. 1941-1947.	1 chemise
38	1950-1959.	1 chemise
39	1960-1969.	1 chemise
40	1970-1977.	1 liasse
41	Dossier relatif à la superficie de la voirie pour la répartition des subsides émanant du Fonds des communes. 1951-1974.	1 chemise
42	Dossier relatif aux emprunts. 1952-1958.	1 chemise
43	Registre des emprunts. 1962-1975.	1 cahier

B. COMPTABILITÉ DU RECEVEUR

1. REGISTRES DE COMPTABILITÉ

	44 - 78 GRANDS-LIVRES DES RECETTES ET DÉPENSES. 1954-1976.	
44	44 - 57 Dépenses. 1954-1960, 1964, 1968-1973. 1954.	1 cahier
45	1955.	1 cahier
46	1956.	1 cahier
47	1957.	1 cahier

48	1958.	1 cahier
49	1959.	1 cahier
50	1960.	1 cahier
51	1964.	1 cahier
52	1968.	1 cahier
53	1969.	1 cahier
54	1970.	1 cahier
55	1971.	1 cahier
56	1972.	1 cahier
57	1973.	1 cahier
58	58 - 78 Recettes. 1954-1963, 1965-1976. 1954.	1 cahier
59	1955.	1 cahier
60	1956.	1 cahier
61	1957.	1 cahier
62	1958.	1 cahier
63	1959.	

		1 cahier
64	1960.	1 cahier
65	1961.	1 cahier
66	1962.	1 cahier
67	1963.	1 cahier
68	1965.	1 cahier
69	1966.	1 cahier
70	1967.	1 cahier
71	1968.	1 cahier
72	1969.	1 cahier
73	1970.	1 cahier
74	1971.	1 cahier
75	1972.	1 cahier
76	1974.	1 cahier
77	1975.	1 cahier
78	1976.	1 cahier

2. COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

<i>79</i>	<i>79 - 83 COMPTES ANNUELS. 1937-1959, 1963-1969, 1974-1975. 1937-1939.</i>	1 chemise
<i>80</i>	<i>1940-1949.</i>	1 chemise
<i>81</i>	<i>1950-1959.</i>	1 chemise
<i>82</i>	<i>1963-1969.</i>	1 chemise
<i>83</i>	<i>1974-1975.</i>	1 chemise
<i>84</i>	<i>84 - 102 PIÈCES JUSTIFICATIVES AUX COMPTES. 1955-1958, 1960- 1962, 1964-1968, 1970-1976. 1955.</i>	1 chemise
<i>85</i>	<i>1956.</i>	1 liasse
<i>86</i>	<i>1957.</i>	1 chemise
<i>87</i>	<i>1958.</i>	1 chemise
<i>88</i>	<i>1960.</i>	1 chemise
<i>89</i>	<i>1961.</i>	1 chemise
<i>90</i>	<i>1962.</i>	1 liasse
<i>91</i>	<i>1964.</i>	1 chemise
<i>92</i>	<i>1965.</i>	1 chemise

93	1966.	1 chemise
94	1967.	1 chemise
95	1968.	1 liasse
96	1970.	1 chemise
97	1971.	1 chemise
98	1972.	1 chemise
99	1973.	1 chemise
100	1974.	1 liasse
101	1975.	1 chemise
102	1976.	1 chemise
103	3. ENTRÉE EN FONCTION DU RECEVEUR Dossier relatif aux cautionnements et comptes de fin de gestion des receveurs. 1933-1956.	1 chemise
104	<i>C. IMPOSITIONS ET TAXES</i> Relevés des établissements dangereux, commodes et insalubres, établis dans le cadre des taxes. 1946-1976.	1 chemise
105	Rôles des taxes. 1948-1968.	1 chemise
106	Dossier relatif aux taxes. 1950-1970.	1 chemise

V. ÉTAT CIVIL

- 107 Permis d'inhumer. 1950-1973. 1 chemise
- 108 Liste des personnes enterrées dans le caveau Galant-Nicolet et des personnes pouvant y être enterrées. 20 novembre 1965. 1 pièce

VI. POPULATION

A. REGISTRES ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

- 109 - 118 REGISTRES DE LA POPULATION. 1847-1980.
109 1847-1866. 1 volume
- 110 1867-[1890]. 1 volume
- 111 1891-1900. 1 volume
- 112 1901-1910. 1 volume
- 113 1911-1920. 1 volume
- 114 1921-1930. 1 volume
- 115 1931-1947. 1 volume
- 116 1948-1960. 1 volume
- 117 1961-1970. 1 volume
- 118 1971-1980. 1 volume
- 119 Index des registres de la population. 1891-1900. 1 volume
- 120 - 121 REGISTRES DES SORTIES. 1921-1976.
120 1921-1962. 1 cahier
- 121 1962-1976. 1 cahier
- 122 Registres des entrées. 1962-1976.

1 cahier

B. RECENSEMENTS ET AUTRES ÉTATS DE LA POPULATION

123 - 128 STATISTIQUES DES MOUVEMENTS DE LA POPULATION ET
DE L'ÉTAT CIVIL. 1926, 1928, 1933, 1935-1940, 1942, 1944-1976.
1926, 1928.

123

1 chemise

1933, 1935-1939.

124

1 chemise

1940, 1942, 1944-1949.

125

1 chemise

1950-1959.

126

1 chemise

1960-1969.

127

1 chemise

1970-1976.

128

1 chemise

129 - 130 DOSSIERS RELATIFS AUX RECENSEMENTS DE LA
POPULATION. 1961, 1970.

129

1961.

1 liasse

1970.

130

1 liasse

C. CARTES D'IDENTITÉ ET PERMIS DE CONDUIRE

131

Registre d'inscription des pièces d'identité pour enfants de moins
de 12 ans. 1956-1976.

1 cahier

132

Registre des permis de conduire. 1967-1976.

1 volume

D. ÉTRANGERS

133

Dossier individuel de S. J. 1938-1941.

1 chemise

	134 - 135 REGISTRES DES ÉTRANGERS. 1938-1963. 1938-1962.	1 cahier
135	1963.	1 cahier
136	Dossier relatif aux renseignements. 1944-1975.	1 chemise
137	Certificats d'inscription aux registres des étrangers. 1947, 1950. 2 pièces	
138	Avis d'arrivée et de départ. 1949-1953.	1 chemise
139	Cartes d'identité. 1949-1955.	1 chemise
140	Formulaire de demande d'autorisation d'occuper un travailleur étranger. 17 décembre 1951.	1 pièce
141	Permis de travail temporaire. 1951.	1 pièce
142	"Attestation d'immatriculation". 1962.	1 pièce

VII. ÉLECTIONS

A. *LISTES ÉLECTORALES ET LISTES DÉRIVÉES*

143 - 155 LISTES DES ÉLECTEURS GÉNÉRAUX, PROVINCIAUX ET COMMUNAUX. 1948-1949, 1954-1972, 1976-1978.

299	1946.	1 cahier
143	1948.	1 cahier
144	1949.	1 cahier
145	1954-1956.	1 cahier
146	1956-1958.	1 cahier
147	1958-1959.	1 cahier
148	1958-1960.	1 cahier
149	1960-1962.	1 cahier
150	1962-1964.	1 cahier
151	1964-1966.	1 cahier
152	1966-1968.	1 cahier
153	1969-1971.	1 cahier
154	1970-1972.	2 cahiers
155	1976-1978.	1 cahier

- 156 Dossier relatif à la formation des listes des jurés d'assises. 1974-1978.
1 chemise

B. RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

- 157 - 158 REGISTRES DES RÉCLAMATIONS ÉLECTORALES. 1899-1932, 1912-1931.
157 1899-1932.
1 volume
- 158 1912-1931.
1 volume
- 159 - 164 LISTES DES ÉLECTEURS COMMUNAUX, PROVINCIAUX ET COMMUNAUX PRODUITES DANS LE CADRE DE RÉVISIONS. 1931, 1937, 1945, 1951, 1971, 1973.
159 1931.
1 cahier
- 160 1937.
2 cahiers
- 161 1945.
1 cahier
- 162 1951.
1 cahier
- 163 1971.
1 cahier
- 164 1973.
1 cahier
- 165 Dossier relatif aux réclamations électorales. 1976.
1 chemise

C. DOSSIERS DES ÉLECTIONS

- 166 Dossier relatif aux élections communales. 1936-1976.
1 chemise

VIII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

A. *SERVICE MILITAIRE*

167	Registre des militaires en congé illimité. 1914-1950.	1 volume
300	*** - ***. DOSSIERS RELATIFS AUX LEVÉES DE MILICE. 1939, 1941, 1943, 1945-1976.	
301	1939.	2 pièces
302	1941.	1 pièce
303	1943.	1 chemise
304	1945.	1 chemise
305	1946.	1 chemise
306	1947.	1 pièce
307	1948.	1 chemise
308	1949.	1 chemise
309	1950.	1 chemise
310	1951.	1 chemise
311	1952.	1 chemise
312	1953.	1 chemise
169	1954.	1 chemise

170	1955.	1 chemise
171	1956.	1 chemise
172	1957.	1 chemise
173	1958.	1 chemise
174	1959.	1 chemise
175	1960.	1 chemise
176	1961.	1 chemise
177	1962.	1 chemise
178	1963.	1 chemise
179	1964.	1 chemise
180	1965.	1 chemise
181	1966.	1 chemise
182	1967.	1 chemise
183	1968.	1 chemise
184	1969.	1 chemise
185	1970.	1 chemise

-
- 186 1971. 1 chemise
- 187 1972. 1 chemise
- 188 1973. 1 chemise
- 189 1974. 1 chemise
- 190 1975. 1 chemise
- 191 1976. 1 chemise
- 168 Dossier relatif aux convocations devant le Centre de recrutement et de sélection (CRS). 1953-1975. 1 chemise
- 192 Dossier relatif aux pensions de guerre. 1967-1968. 1 chemise
- B. GUERRES ET CONSÉQUENCES*
- 193 "Formulaires de réquisitions de personnes au titre civil". 1945. 1 chemise
- 194 Dossier relatif au litige concernant la propriété du monument aux héros de la Première Guerre mondiale. 1966-1973. 1 chemise

195 IX. POLICE
Registre des condamnations. 1924-1976.
1 volume

196 Dossier relatif à la vérification des poids et mesures. 1942-1976.
1 chemise

197 Dossier relatif aux condamnations. 1951-1976.
1 chemise

198 Dossier relatif aux demandes de cartes pour le commerce
ambulant. 1956-1974.
1 chemise

199 Listes des oiseaux détenus aux domiciles d'administrés. 1973.
2 pièces

X. SANTÉ PUBLIQUE

A. EXÉCUTION DES TÂCHES COMMUNALES

1. LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES

- 200 Listes des personnes vaccinées. 1894-1895, 1955-1972. 1 chemise

- 201 Dossier relatif aux déclarations de cas de maladies épidémiques dans les communes avoisinantes. 1943-1952. 1 chemise

2. SURVEILLANCE SANITAIRE, SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SYLVICULTURE, DE L'INDUSTRIE, DES MÉTIERS ET DU COMMERCE

- 202 Dossier relatif à l'expertise des viandes. 1891-1898. 1 chemise

- 203 Registre des déclarations des bovins. 1950-1952. 1 cahier

- 204 Registre mentionnant le décès, l'abattage, l'achat, la vente ou toute autre modification des taureaux non approuvés. 1950-1952. 1 cahier

- 205 Registre des déclarations de maladies. 1951. 1 cahier

206 - 207 DOSSIERS RELATIFS AUX DÉCLARATIONS DE FOYERS DE MALADIES ANIMALES. 1951-1953.

- 206 Peste aviaire. 1951-1953. 1 chemise

- 207 Myxomatose. 1951-1953. 1 chemise

- 208 Dossier relatif à la nomination de Raymond Bataille, expert des viandes. 1963-1964. 1 chemise

- 209 Dossier relatif à la lutte contre la tuberculose bovine. 1970-1974. 1 chemise

3. CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES

210 - 215 DOSSIERS RELATIFS AUX AUTORISATIONS D'ÉTABLIR ET EXPLOITER DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES. 1951-1976.

- | | | |
|-----|---|-----------|
| 210 | Garage, atelier de réparations automobiles et dépôt de benzine, par Ernest Hellas, rue Baillerie 24. 1951-1952. | 1 chemise |
| 211 | Boucherie, par Jean Pirard, rue Braine 2. 1953-1974. | 1 chemise |
| 212 | Oiselleries à des fins commerciales. 1960-1962. | 1 chemise |
| 213 | Dépôts de gaz. 1969-1976. | 1 chemise |
| 214 | Porcherie, par Fernand Peigneux, rue de Warnant 9. 1973. | 1 chemise |
| 215 | Élevage de crocodiles, par l'ASBL Crocodile farm, rue Bon Secours 3. 1975-1976. | 1 chemise |
| 216 | Dossier relatif à l'enquête publique pour l'établissement d'une conduite de gaz entre Winksele et Warnant-Dreye. 1971-1974. | 1 chemise |

XI. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS DE CULTE

217 - 218 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX DE TOITURES. 1924-1926, 1956-1957.

217 Église. 1924-1926.

1 chemise

218 Presbytère. 1956-1957.

1 chemise

219 Dossier relatif à la refonte et à la pose d'une cloche de l'église enlevée par les Allemands et aux réparations des dégâts causés à la monture par l'enlèvement de la cloche. 1947-1950.

1 chemise

B. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE (Y COMPRIS LES PONTS, LES QUAIS)

220 Atlas des chemins vicinaux. 1er mars 1848.

1 volume

221 - 222 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION. 1940-1948, 1966-1975.

221 Chemins n° 4, 8 et 11. 1940-1948.

1 chemise

222 Chemin de grande communication n° 2. 1966-1975.

1 liasse

223 Dossier relatif aux dégâts occasionnés à la voirie par le transport de betteraves. 1953-1957.

1 chemise

224 - 225 BUDGETS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION. 1953-1959.

224 Chemin de grande communication n° 10, de Aineffe à Rosoux-Crenwick. 1953-1955, 1959.

1 chemise

225 Chemin de grande communication n° 2, de Braives à Vissoul. 1956-1959.

1 chemise

- 226 - 229 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX DE RÉFLECTION. 1955-1958, 1960-1962, 1968-1973.
226 Chemin du Bois Sepia. 1955-1958. 1 chemise
- 227 Rue Warnant et rue Braine. 1960-1962. 1 chemise
- 228 Chemins n° 4 et 11. 1968-1973. 1 chemise
- 229 Dossier relatif aux travaux d'alignement du chemin de grande communication n° 2. 1965. 1 chemise
- C. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU*
- 230 Tableau descriptif des cours d'eau non navigables. [ca 1945-1976]. 1 volume
- 231 Dossier relatif au curage des cours d'eau. 1951-1967. 1 chemise
- 232 Extrait de l'atlas des cours d'eau. [ca 1969]. 1 pièce
- 233 Dossier relatif aux ouvrages construits sans droit. 1973. 1 chemise
- D. SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE*
1. DISTRIBUTION D'EAU
- 234 Plans du réseau. 1956, 1959. 1 chemise
- 235 Dossier relatif aux travaux de renforcement des installations du réseau. 1973-1974. 1 chemise
2. DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
- 236 Dossier relatif à l'installation de lignes électriques. 1963-1964. 1 chemise

3. ÉCLAIRAGE PUBLIC

237 Dossier relatif aux travaux de modernisation du réseau. 1969-1970.
1 chemise

238 Plan du réseau. [XXe siècle].
1 pièce

4. TÉLÉPHONE

239 Dossier relatif à l'enfouissement de câbles téléphoniques et à
l'implantation de bornes et poteaux téléphoniques. 1952-1974.
1 chemise

5. TÉLÉVISION

240 Plan de réfection du réseau basse-tension à la suite du passage
vers la télédistribution. 8 février 1974.
1 pièce

6. TRANSPORTS EN COMMUN

241 Dossier relatif à la construction d'abris pour voyageurs. 1964-1965.
1 chemise

XII. ENSEIGNEMENT

- 242 Dossier relatif aux subventions-traitements et subventions de fonctionnement. 1952-1975. 1 chemise
- 243 Liste des enfants en âge scolaire. 1er septembre 1959. 1 pièce
- 244 Rapports sur la situation sanitaire. 1972-1974. 2 pièces
- 245 Dossier relatif à la fermeture de l'école primaire communale mixte. 1974-1975. 1 chemise

XIII. ÉCONOMIE

- 246 Dossier relatif aux recensements agricoles. 1946-1976. 1 chemise
- 247 Attestations d'activité. 1962-1965. 1 chemise
- 248 Dossier relatif aux constats de dégâts agricoles. 1962-1976. 1 chemise
- 249 - 251 *DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX DE REMEMBREMENT DES CHEMINS. 1973-1974.*
249 Documentation générale. 1 chemise
- 250 Extraits de la matrice cadastrale. 1 chemise
- 251 Fiches d'exploitants. 1 chemise

XIV. AFFAIRES SOCIALES

- 252 Registre-matricule des livrets d'ouvriers. 1913-1957. 1 cahier

253 Dossier relatif aux allocations aux estropiés et mutilés. 1959-1973. 1 chemise

254 Registres des demandes de pensions. 1964-1976. 2 cahiers

XV. TUTELLE SUR LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

A. GÉNÉRALITÉS

255 - 256 REGISTRES DES ORDRES DU JOUR. 1937-1967.
 255 5 juillet 1937 - 12 mai 1958. 1 cahier

256 28 juin 1958 - 28 novembre 1967. 1 cahier

257 Rapports annuels. 1938, 1966-1969. 1 chemise

B. PERSONNEL

258 Dossier relatif au renouvellement des membres. 1931-1971. 1 chemise

259 Expédition d'un arrêté de la Députation permanente relatif à l'autorisation pour Fernand Pirlet de cumuler les fonctions de receveur et secrétaire. 4 septembre 1933. 1 pièce

260 Dossier relatif aux traitements des secrétaires et receveurs. 1948-1959. 1 chemise

C. PATRIMOINE

261 Extrait du registre aux délibérations de la Commission d'assistance publique relatif à la location d'une terre au lieudit "Strauven". 2 septembre 1954. 1 pièce

D. FINANCES

262 - 265 BUDGETS ANNUELS. 1945, 1950, 1953-1977.
 262 1945. 1 cahier

263 1950, 1953-1959. 1 chemise

264 1960-1969. 1 chemise

- 265 1970-1977. 1 liasse
- 266 266 - 269 COMPTES ANNUELS. 1938, 1950-1975. 1938. 1 cahier
- 267 1950-1959. 1 chemise
- 268 1960-1969. 1 chemise
- 269 1970-1975. 1 liasse
- 270 Procès-verbaux de vérification de la caisse. 1946, 1950. 1 chemise
- 271 Grands-livres des recettes et des dépenses. 1953, 1965-1974. 1 chemise
- 272 État des sommes dues à la Commission d'assistance publique. 1957. 1 pièce
- 273 Dossier relatif au compte de fin de gestion rendu par Fernand Pirlet, receveur. 1967-1969. 1 chemise
- E. EXÉCUTION DES TÂCHES*
- 274 Conventions hospitalières conclues avec la Commission d'assistance publique de Huy et la Commission d'assistance publique de Liège. 1937, 1958, 1970. 1 chemise
- 275 Dossier relatif à la prise en charge des frais d'entretien et d'hospitalisation. 1950-1976. 1 chemise
- 276 Dossiers individuels de demandes d'intervention du Fonds spécial d'assistance. 1972-1975. 1 chemise

XVI. RELATIONS AVEC LA FABRIQUE D'ÉGLISE

A. GÉNÉRALITÉS

- 277 Fiche de renseignements relative à la Fabrique d'église et au Bureau de bienfaisance. [ca 1925]. 1 pièce

- 278 Note de préparation d'une réunion du Conseil de Fabrique. 3 octobre 1968. 1 pièce

B. PERSONNEL

- 279 Dossier relatif au renouvellement des membres du Conseil de Fabrique et du Bureau des marguilliers. 1912-1955. 1 chemise

C. PATRIMOINE

- 280 Dossier relatif aux dons et legs. 1961-1971. 1 chemise

D. FINANCES

281 - 288 BUDGETS ANNUELS. 1889-1903, 1906-1907, 1909-1910, 1913-1914, 1931-1976.

- 281 1889. 1 cahier

- 282 1900-1903, 1906-1907, 1909. 1 chemise

- 283 1910, 1913-1914. 1 chemise

- 284 1931-1939. 1 chemise

- 285 1940-1949. 1 chemise

- 286 1950-1959. 1 chemise

- 287 1961-1969. 1 chemise

288	1970-1976.	1 chemise
289	289 - 297 COMPTES ANNUELS. 1879, 1899-1902, 1929, 1932-1933, 1937-1975. 1879.	1 cahier
290	1899.	1 cahier
291	1900-1902.	1 chemise
292	1929.	1 cahier
293	1932-1933, 1937-1939.	1 chemise
294	1942-1949.	1 chemise
295	1950-1958.	1 chemise
296	1960-1969.	1 chemise
297	1970-1975.	1 chemise
298	Dossier relatif à la comptabilité fabricienne. 1910-1970.	1 chemise